

FICHE DE MISE À JOUR ET D'INSCRIPTION 2020-2021

Nom
 Nom de jeune fille
 Prénom
 Date de naissance
 Adresse
 Code postal Ville
 Tel. fixe Tel. portable
 Adresse mail :

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

- Hors Classe Classe Normale Retraité
 Stagiaire Classe exceptionnelle
-
- PLP AED/EAP/AESH Professeur Contractuel
 CPE Sans solde DDFPT
- Discipline Autre

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2020/2021

- Lycée Professionnel SEGPA (Collège)
 Lycée Polyvalent (SEP) EREA
 Autre
- Nom ou N° d'Établissement :
- Ville : Académie :

JE CALCULE MA COTISATION

échelon : tarif : quotité :

Cotisation : **quotité x tarif =**

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

- OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)
 NON (merci de bien indiquer votre adresse mail) **TOTAL : €**

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

 Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

**N'OUBLIEZ PAS DE
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

Fait à :
 Le

SIGNATURE (obligatoire) :

Nom et adresse du créancier :
 SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris
 N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

UNE
 ADHÉSION DE

144 €



**metaa
 FO**

**-66%
 DE DÉDUCTION
 FISCALE**



**COÛT RÉEL
 48,96 €**

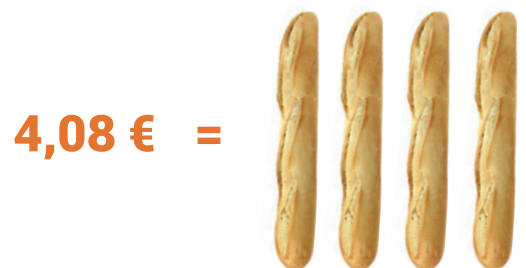
En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation complète sera prélevée de février à août, en sept fois.

TARIF GUYANE, GUADELOUPE, MARTINIQUE, ST.PIERRE & MIQUELON, WALLIS ET FUTUNA, ÉTRANGER

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	144 €	286 €	338 €	Indice	Cotisation
2	197 €	297 €	356 €	moins de 450	93 €
3	207 €	320 €	370 €	de 450 à 500	119 €
4	221 €	342 €	389 €	de 500 à 700	144 €
5	233 €	365 €		au delà de 700	171 €
6	246 €	383 €		Cotisations Uniques	
7	257 €			Sans solde	34€
8	273 €		HE-A 1 : 409 €	AED/EAP/AESH	56€
9	287 €		HE-A 2 : 425 €	Stagiaires	113€
10	304 €		HE-A 3 : 445 €	Retraités titulaires	150€
11	326 €			Retraités contractuels	56€

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de **144 €** ne vous coûte finalement que **48,96 €** après déduction fiscale, soit **4,08 € par mois !** C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !
Alors, ADHÉREZ AU SNETAA-FO !